

"Habiter un territoire rural quand on est jeune ça veut dire quoi ?"

29 et 30 septembre 2022 à Figeac

Compte-rendu des journées d'études



Organisées à l'IUT de Figeac, ces journées d'études ont été mises en place dans **la continuité de travaux menées dans le Lot ces dernières années**[1][2] et des échanges menés par les acteurs jeunesse dans le cadre de **l'Observatoire des Jeunesse et des Politiques Jeunesse du Lot** et d'une recherche-action sur les jeunesse du Lot et de l'Aveyron. Elles s'inscrivent **dans le renouveau des études universitaires sur les jeunesse rurales**[3].

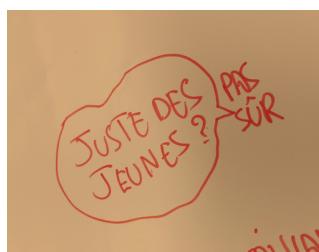
En se posant la question : **"Habiter un territoire rural quand on est jeune ça veut dire quoi ?"** nous avons cherché, en faisant dialoguer près de 90 acteurs jeunesse, des collectivités locales ainsi que les institutions en charge des politiques jeunesse et des universitaires, **à affiner nos constats pour identifier des problématiques de recherche et proposer des pistes d'actions**.

[1] DRJSCS Occitanie, URQR, DDCSPP du Lot, et Iut de Figeac. « JEUNES ET RURALITÉ DU LOT EN 2019 État des lieux chiffré Paroles de jeunes et de professionnels », décembre 2019. <http://www.lot.gouv.fr/rapport-d-etude-jeunes-et-ruralite-du-lot-en-2019-a12688.html>

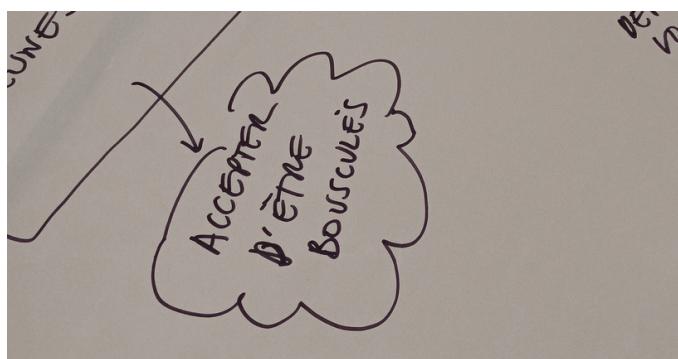
[2] Marilyne Cransac. « Enjeux de l'intégration pérenne des jeunes par le logement au sein d'un département rural et vieillissant : Le Lot ». Cahors : DDCSPP du Lot, novembre 2020. <http://www.lot.gouv.fr/etude-jeunes-en-situation-de-precarite-dans-le-lot-a13181.html>,

[3] Coquard, Benoît. « Que sait-on des jeunes ruraux ? Revue de littérature ». Research Report. INJEP, 2015. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02943577>.

Dans ce document, nous tentons de faire la synthèse des échanges et des réflexions partagées au cours de ces journées :



- 1 Cadrage théorique apporté par Emmanuel Roux et Mélanie Gambino, universitaires spécialistes des jeunesse rurales.
- 2 Présentation de 7 initiatives remarquables portées par des acteurs jeunesse et des collectivités locales.
- 3 Références bibliographiques, ressources



« De quoi allons-nous parler ? »

par Emmanuel Roux :

De l'inextricable complexité de la question

De vous à moi, la question proposée « habiter un territoire rural quand on est jeune, ça veut dire quoi ? » m'a laissé de prime abord un peu perplexe. Au point de me dire : « hé ben, je n'en sais rien ». Mais à y réfléchir, je me suis dit que si j'avais été un peu dubitatif c'était sans conteste que la question n'était pas aussi simple que ce qu'elle pouvait laisser paraître !

En effet, en prenant le temps de peser chacun des questionnements tels des énigmes incluses dans la question (qu'entend-on par habiter ? de quels jeunes s'agit-il ? de quels territoires ruraux est-il question ? dans quels buts se poser ces questions ?), on comprendra aisément que l'équation ou la question est résolument complexe.

Convaincu donc que la première réponse (« je n'en sais rien ») ne saurait être très satisfaisante pour introduire ces deux belles journées de réflexions et d'échanges sur le sujet ; je vous propose, comme je le ferai s'il s'agissait d'échanger sur les sens associés à l'observation des jeunesse, et en guise d'introduction, de déplier la question initiale selon 4 registres complémentaires :

1. Celui de la question d'habiter ;
2. Celui des jeunes concerné.e.s ;
3. Celui des territoires concernés ;
4. Celui des intentions, fonctions et modalités d'organisations pour observer (et agir).

1/ Quelques implications de convoquer la notion « d'habiter »

En premier lieu, il me paraît assez utile de rappeler et/ou de se référer à la notion, certes classique en géographie, mais finalement elle aussi assez complexe, « d'habiter ». L'objectif est de s'accorder a minima sur les problématiques dont il sera question dans les débats de ces deux journées, voire pour envisager des actions.

La question de « l'habiter » invite à considérer tout à la fois, dans un contexte de mobilités des individus, ici des jeunes, leurs pratiques des lieux, leurs modes d'habiter ainsi que des régimes d'habiter (Stock, 2005).

Si l'on parle de pratiques des lieux, il s'agit de s'intéresser à l'ensemble des pratiques du quotidien voire de l'hors quotidien, qui organisent, avec plus ou moins de mobilités, la vie des jeunes et leurs rapports aux lieux : lieu(x) de résidence(s), lieux de rapports sociaux, lieux de loisirs (équipements culturels, sportifs), lieux de formation, lieu d'emploi, lieux de commerces, lieux de vacances, etc.

»

Si l'on retient donc la dimension transversale de « l'habiter », on comprendra que l'on ne saisit pas la question des rapports au logement indépendamment des conditions de vie des jeunes.

Chaque pratique exprime ainsi un certain « habiter » à l'échelle de l'individu, voire à l'échelle de groupes d'individus (de jeunes). La compréhension des pratiques invite alors à prendre en considération la diversité des contextes et des problématiques des jeunes dans leurs rapports aux lieux : qu'il s'agisse par exemple de leurs conditions d'accès au lieux, des qualités et/ou des contraintes qu'ils associent aux lieux.

2/ De quel.le.s « habité.e.s » parle-t-on ?

Parmi ces lieux, le lieu de résidence, le lieu de logement constitue un invariant anthropologique, y compris pour les jeunes, en ce sens que lorsque l'on décrit un peuple (une population de jeunes), une culture (des jeunes), on en décrit aussi son logement : si bien que l'absence de point de chute où loger est la manifestation d'une extrême pauvreté (Paquot T., 2007). Habiter, et a fortiori se loger, est ainsi le propre de l'humain (Paquot T et al., 2007). Si l'on retient donc la dimension transversale de « l'habiter », on comprendra que l'on ne saisit pas la question des rapports au logement indépendamment des conditions de vie des jeunes. En effet, le(s) lieu(x) de résidence(s) est ou sont symptomatique(s) de « modes d'habiter », de styles de vies, de représentations. Les rapports au logement doivent alors être compris (à la fois au regard des conditions et contextes sociaux, économiques, environnementaux, spatiaux, ...) dans lesquels évoluent les jeunes, et au regard de leur trajectoire personnelle et sociale. La résidence, le logement questionnent ainsi tout à la fois l'accessibilité, la mobilité, les ressources, la santé, les rapports aux autres, l'environnement familial et/ou social, les temporalités, les souhaits/possibilités de types et/ou modes d'habitation(s) ou de co-habitation(s) ainsi que les projets et les conditions des jeunes qui évoluent dans le temps et dans les territoires.

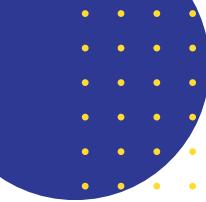
Enfin, les modes d'habiter s'inscrivent dans des régimes d'habiter. Habiter quand on est jeune ou se préoccuper de l'habiter des jeunes implique de prendre en considération tout la fois des contextes territoriaux ; des contextes environnementaux ; des contextes institutionnels ; des organisations publiques, parapubliques, privées, associatives ; des cadres et dispositifs d'actions publiques ; des règlementations qui régissent des droits et/ou des conditions d'accès au logement ; des logiques d'acteurs plurielles voire différencierées ; des contextes et effets possibles de concurrences associé au marché, à l'offre, à l'accès au logement ; des modalités et formes d'accompagnement diverses ou absentes, etc.

Considérant l'ensemble des éléments problématiques associés à la question de l'habiter, y compris si l'on s'intéresse à la question du logement, on est invité à une appréhension large pour ne pas dire systémique de la question. D'autant que les publics de l'habiter, les jeunes, sont à la fois singuliers et pluriels.

Il va donc a priori de soi que l'on considère la question des jeunes au pluriel. Cette « considération » est sans conteste intellectuellement satisfaisante. Mais elle est aussi vraisemblablement assez insuffisante pour être pleinement opérante et prétendre permettre de rendre compte la diversité des situations et des rapports des jeunes au logement. Alors comment procéder pour répondre à des besoins pluriels et singuliers ? Faut-il procéder par catégorisations de jeunes ? Lesquelles ? De quelle sociologie des jeunes faut-il se saisir ? De qui parle-t-on vraiment ? Quelles situations doit-on considérer ?



Parle-t-on de catégories de jeunes diplômés ? non diplômés ? ayant un emploi ? en recherche d'emploi ? sans emploi ? bénéficiant de dispositifs d'accompagnements sociaux et ou de ressources financières ? ayant un projet de vie ou professionnel déterminé ou souhaité ? ou ayant besoin de temps ? S'agit-il de jeunes plus ou moins mobiles (Gambino, Desmesure, 2014) ? S'agit-il de jeunes seuls, en couple quelques temps, en ménage durablement, avec ou sans enfants ? de quelles ressources bénéficient ces jeunes ? S'agit-il de jeunes en situation d'urgence, de besoin d'accompagnement ou pas ? Parle-t-on de jeunes isolés, en situation de fragilités, sortis du système scolaire, peu diplômés, sans emploi mais qui aspireraient pour autant à débuter un projet de vie en ruralité ? Ou s'agit-il de jeunes adultes, en couple, en ménage, disposant donc de quelques ressources, souhaitant s'installer « durablement » en ruralité pour y fonder une famille, y développer un projet socio-professionnel ? Parle-t-on de jeunes partis à la ville mais revenus en espace rural ? Parle-t-on de celles et ceux qui sont là un temps, et seront vraisemblablement ailleurs un jour ? Parle-t-on « des gars du coin » (Renahy N., 2010), « des filles du coin » (Assellem Mainguy Y., 2021) ?



Autant de questions légitimes qui de près ou de loin traitent de façons d'habiter. Et on pourrait déplier ainsi le questionnement à volonté sur les publics d'habiter, sur celles et ceux dont il est question dans ce qu'ils sont : selon leur genre, leurs conditions d'existence, leur trajectoire, leurs espérances, leurs fragilités, leurs projets...

On l'aura compris, la question des jeunes n'est pas de toute évidence tant les publics qui habitent et les situations peuvent être singulières. La question est possiblement encore moins évidente dès lors qu'il s'agit, même si quelques experts de la question du logement, de trouver à chacune des situations des jeunes, une « case », une « catégorie » qui correspondrait et permettrait de répondre à ce à quoi le CESE (2017) aspirait : « faciliter l'accès au logement par le repérage des besoins des jeunes en milieu rural ».

3/ De quel(s) territoire(s) rural(ux) est-il question ?

Sans rentrer dans le débat de l'évolution des catégorisations dont fait l'objet l'espace rural, ni dans celle de l'analyse fine des dynamiques territoriales relatives aux territoires ruraux, à leur capacité d'attractivité plus ou moins grande et/ou à la diversité de leurs modes d'habiter (Morin B., 2011 ; Huyghe M., 2015) ; on conviendra qu'il n'existe pas un espace rural mais bien une pluralité d'espaces ruraux habités.

Cette question de la diversité des espaces ruraux tout comme celle de l'évolution de l'habitat et des habitants n'est d'ailleurs pas tout à fait récente (Bontron JC, 2007).

Elle est caractérisée de façon assez constante par une évolution du logement (en terme d'âge, de types de logement, de « parc de logement », privatif, locatif, etc.), du besoin de logements (adaptés selon les profils d'habitants), en lien avec l'évolution des mobilités, la composition des ménages, l'éirement des rapports à la ville...

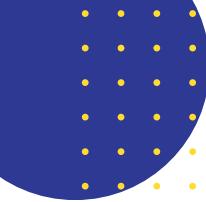
Mais ces évolutions sont nuancées selon les territoires. En témoignent les typologies produites pour caractériser les types d'espaces ruraux de la France du début des années 2000 pour penser les espaces ruraux de 2020 (Datar, 2003). On y distingue alors (Bontron JC, 2007, 2008) :

- les espaces ruraux périurbanisés aux parcs de logements largement renouvelés, espaces par excellence des familles et de la jeunesse (Roux, Vanier, 2008) ;
- les espaces ruraux en voie de périurbanisation manquant de services dédiés à l'accueil de jeunes et accueillant notamment des populations fragiles à faible revenu alors que le parc locatif public et privé est déficient. Sur certains de ces espaces la difficulté de logement est renforcée par une concurrence avec de « nouveaux ruraux » ;
- les campagnes en crise montrant des signes de paupérisation avec un parc locatif social souvent faible et ancien répondant mal aux besoins des jeunes notamment ;
- les nouvelles campagnes à l'attrait touristique plus ou moins fort, mais caractérisé notamment par un parc locatif souvent « hors de portée » des locaux, des jeunes, voire des saisonniers.

Plus récemment, bien que s'intéressant plutôt à des enfants (de jeunes a priori trop jeunes pour être qualifiés de jeunes car ayant moins de 18 ans), la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques publiait en 2019 une cartographie de la qualité de vie de ces jeunes en France (Bellidenty, Virot, 2019).



"La question des jeunes n'est pas de toute évidence tant les publics qui habitent et les situations peuvent être singulières."



S'inspirant des travaux et indicateurs de bien-être, et souhaitant appréhender les conditions de vie des jeunes sur les territoires, dont les conditions de logement constituent l'une des dimensions, la typologie qualifie les territoires en fonction de conditions socio-économiques des jeunes et de leurs modes de logement, en fonction de leur accessibilité à des services et équipements dédiés et consacrés à la santé également. La typologie dessine alors un paysage composite allant de territoires « moins favorisés économiquement, mais aux équipements et services accessibles » à des territoires « un peu moins défavorisés, avec davantage d'enfants en difficulté scolaire, et éloignés des services de santé » ou encore des territoires « plutôt défavorisés, où l'accessibilité générale aux services et équipements est la plus faible ».

Bien que les intitulés des « groupes de territoires » soient nécessairement réducteurs de la finesse des éléments descripteurs des conditions des jeunes sur les territoires, la typologie présente l'intérêt de montrer la mosaïque de situations territoriales et de conditions de vie d'une partie de la jeunesse, à l'échelle nationale.



Nous questionner sur les intentionnalités de l'observation des jeunes.

On peut donc louer l'exercice de l'élaboration de tels panoramas. Mais dans le même temps on pourra se dire que l'exercice ne répond que très imparfaitement à la compréhension des problématiques de logement des jeunes sur les territoires ruraux. En d'autres termes, l'analyse ne dit pas grand-chose de la pluralité des situations vécues d'habiter et de la caractérisation des profils, des besoins (plus ou moins spécifiques) des jeunes sur les territoires (des communes, des intercommunalités...). On considérera alors comme non moins pertinentes les approches permettant de qualifier de façon plus sensibles les rapports de jeunes aux territoires ruraux : qu'ils soient considérés par exemple comme « vécus sur le mode du piège », « vécus sur le mode du refuge » ou encore « vécus comme espace des possibles » (Gambino M, CESE, 2017).

L'invitation aussi est-elle peut-être, pour rejoindre l'avis du CESE en matière de logement (CESE, 2017), d'envisager des dispositifs et/ou systèmes de connaissances territorialisés susceptibles d'éclairer les situations territoriales voire éclairer l'action publique. Cela nous amène alors à nous questionner sur les intentionnalités de l'observation des jeunes (voire aux intentions et objectifs spécifiques de ces deux journées de débats et d'échanges).

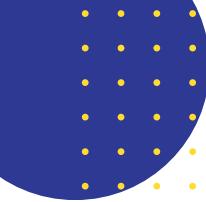


4/ de l'intentionnalités de l'observation des jeunes à l'action

Considérant le logement pour les jeunes comme une condition essentielle de leur épanouissement et accomplissement de leur trajectoire de vie sur les territoires, et réciproquement une condition pour les territoires ruraux d'accueillir et faire vivre les territoires ruraux, le CESE proposait donc en 2017 de « repérer les besoins des jeunes en milieu rural ».

Au détour de quelques phrases, cette démarche proposait :

- 1/ de procéder à la réalisation de diagnostic permettant de localiser, quantifier les besoins des jeunes ;
- 2/ mobiliser de façon partenariale les actrices et acteurs de terrains ;
- 3/ de permettre de trouver des réponses aux observations établies ;
- 4/ puis d'inscrire ces solutions dans des Plans départementaux pour le logement des jeunes ;
- 5/ de faire en sorte que les solutions se traduisent en aides d'Action Logement, de résidences sociales jeunes, de mise en œuvre de dispositifs d'intermédiation locative pour proposer une offre de logement abordables, accessibles et de qualité !



Voilà des intentions tout à fait louables, certainement pertinentes, mais presque trop belles telles que décrites dans leur chronologie et leur déroulement, pour que l'on puisse considérer hâtivement qu'elles aient été adoptées, mises en œuvres aisément ou qu'elles aient répondu de façon efficace aux besoins des jeunes sur les territoires. Cela se saurait ...

Sans vouloir remettre a priori en question les intentions, l'ambition, la ou les démarches... la proposition permet ainsi de questionner le sens de l'observation (Roux, Feyt, 2011) et de proposer quatre registres complémentaires.

1/ La qualification des problématiques.

Considérant la complexité évoquée de la question « d'habiter quand on est jeune », l'objet premier me semble-t-il de ces journées est certainement que chacune et chacun puisse spécifier, qualifier, préciser les objets, les problématiques, les questionnements qui sous-tendent le débat ou l'observation. De quoi parle-t-on ?

2/ Les intentions et fonctions de l'observation.

Opérer une mise en débat, une mise en observation n'est pas sans intentions sous-jacentes. S'agit-il de vouloir accumuler des informations afin de (se) renseigner ? S'agit-il d'être dans une démarche de connaissance, de compréhension de situations dont on ignore presque tout ou dont l'on croit connaître quelques réalités ? S'agit-il de dire l'urgence ? S'agit d'opérer une veille sur un sujet donné ? S'agit-il de mettre en réseaux des acteurs (sur quoi, pourquoi) ? S'agit-il de partager de l'information, des connaissances ? S'agit-il d'évaluer des dispositifs d'action publique ? S'agit-il de mieux organiser, optimiser les ressources ? S'agit-il de connaître par l'expérimentation ? S'agit-il de communiquer (auprès de quels publics, sur quoi...). Autant de fonctionnalités de l'observation à mettre en discussion, qui sont déjà des façons d'agir, y compris dans la perspective le cas échéant d'imaginer des dispositifs « intelligents » de connaissance voire d'action collectives.

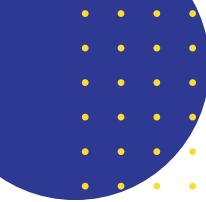
3/ Territoires observés.

Débattre de perspectives d'observations, de solutions territorialisées implique incidemment de dire sur quel(s) territoire(s) opérer les observations (voire envisager les systèmes d'actions). Or nous l'avons dit, la définition de périmètre d'observation est à la fois déterminée par l'objet observé (objet, mode d'habiter), mais aussi par celle de périmètres de compétences (régimes d'observer). En outre, c'est aussi la méthode ou les approches d'observations et de connaissances dont il est ici question et qu'il s'agit de préciser finement dans leurs apports et possibles limites. Car nous noterons par exemple qu'en matière de données démographiques et s'agissant de population des jeunes, le recours aux données des recensements de la population fait que les observations, aussi intéressantes soient-elles, on malheureusement toujours « un train de retard » à l'instar du cahier thématique des enjeux démographiques de l'Observatoire des territoires (2021) pour décrire les réalités présentes.

4/ Débattre et faire ensemble ?

Nous l'avons dit, les questionnements relatifs à « l'habiter quand on est jeune » convoquent une diversité d'acteurs (élus, techniciens, militants, associatifs, socioprofessionnels, institutionnels, experts, bœtiens bienveillants...), d'organisations, d'institutions qui ont toutes leurs possibles cadres d'actions, leurs logiques, leurs systèmes, leurs approches, leurs légitimités, leurs territoires de compétences ou d'actions, leurs capacités d'interventions. L'observation, le débat a le mérite de constituer un espace « d'intermédiation », d'acculturation, de dialogue, d'échange. Mais ne nous y trompons pas, cela implique aussi d'échanger sur les formes d'organisations et/ou de gouvernances, de s'autoriser (ou pas) à (re)connaître chacun, et de réfléchir (ou pas) à des formes pérennes de « faire ensemble », d'actions (à géométrie d'acteurs variables), et ce, sous quelques formes que ce soit (sous forme institutionnalisée, sous forme de living lab).

In fine, la complexité de la question « habiter quand on est jeune un territoire rural » mérite on l'aura compris au moins 2 jours pour qu'à minima chacune et chacun puisse (re)dire (et entendre) d'où il observe, ce qu'il observe précisément, ce qu'il souhaiterait observer précisément, comment il souhaiterait le faire, où, avec qui, dans quelles perspectives, quelles temporalités, quelles modalités d'organisations, quels projets (pour les jeunes).



1

Cadrage théorique :
Mélanie GAMBINO, maître de conférence en géographie. Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires (LISST)

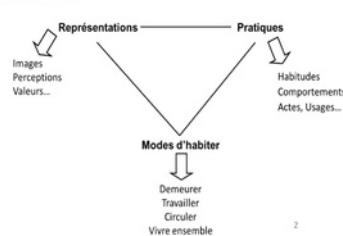
« Grandir en France, Dynamiques sociales et effets territoriaux » par Mélanie GAMBINO



Habiter

- Tout le monde n'habite pas partout de la même manière
- Une manière d'être au monde, de façonner ce qui nous entoure et de s'adapter à l'environnement
- Habiter ne va pas de soi?

L'habiter comme interface entre les dynamiques sociales et les territoires.

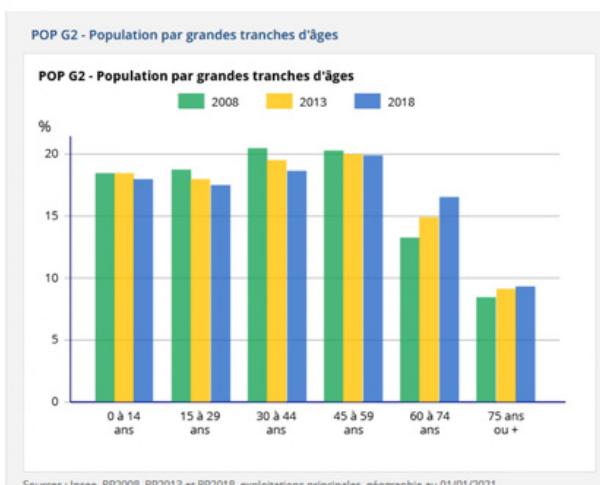


L'habiter de qui?

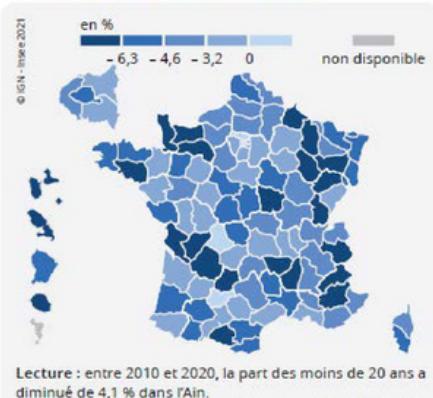
- Un état? => Etre jeune
 - une culture (E. Morin)
 - « la jeunesse n'est qu'un mot » (P. Bourdieu)
- Un passage? => Grandir
 - La jeunesse comme « âge de la vie » est un passage (O. Galland, B. Roudet)
 - approche moins linéaire (F. De Singly, C. Van De Velde)
- Une expérience du devenir adulte



Évolutions démographiques

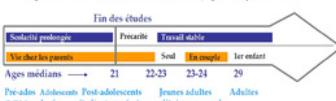


► 4. Évolution de la part des moins de 20 ans entre 2010 et 2020



Allongement de la jeunesse vs « Yo-yo transitions »

- Allongement de la période de dépendance
- Travail d'ajustement socio-professionnel qui n'en fini plus
- Ajustement familial, jusqu'où?



- L'aspiration montante à avoir le temps de choisir, de tâtonner, d'expérimenter lors des années de jeunesse
- Les logiques d'expérimentation se développent mais dans un système qui ne les légitime que peu.

99

*Un enjeu : l'accompagnement.
La singularité de ce passage (= grandir) mérite d'être accompagné, d'autant plus dans le contexte actuel.*



Les acteurs et les territoires n'ont pas attendu nos journées pour se mettre en travail autour de la question des jeunes et de leurs façons d'habiter les territoires ruraux. Un des points communs entre les initiatives que nous avons identifiées est leur construction collective autour d'au moins trois parties prenantes : collectivités locales, organisations de l'ESS territorialisées, mobilisation d'habitants concernés. La capacité à faire coopérer ces trois parties prenantes apparaît comme un facteur clé de réussite. Le point de départ peut être différent : l'emploi, le logement, l'agriculture, mobilité, pouvoir d'agir des jeunes, foncier agricole ...

Initiative 1 : Associations Toits et Etc, Melle (79)

Où ?

Le territoire du Mellois en Poitou est situé en Deux-Sèvres, au nord de la Région Nouvelle-Aquitaine. Au 1er janvier 2019, ce territoire composé de 62 communes compte 47 614 habitants (RP INSEE 2018), pour une superficie de 1 289 km², soit une densité de 37,1 hab/km². Il s'agit d'un territoire à dominante rurale, tant par l'importance des surfaces agricoles (71 %) que par ses composantes environnementales, sociales et économiques. Mellois en Poitou est reconnu Zone de Revitalisation Rurale par l'Etat.

Pour qui ?

Principalement des jeunes âgés entre 16 et 30 ans (maximum) engagés dans des parcours d'insertion sociale et professionnelle divers. Certains travaillent, d'autres étudient, se formant en alternance parfois, d'autres encore recherchent un stage, une mission ou un emploi, d'autres sont en difficultés : mineurs non accompagnés, jeunes victimes de violence. Le projet Habitat Jeunes vise ainsi à limiter les contraintes, à permettre les mobilités et à offrir les ressources nécessaires pour la réussite des parcours. Ceux-ci sont d'ailleurs de plus en plus complexes, dans un contexte économique et social fragile, voire précarisé, notamment pour les jeunes.

Pour quoi ?

Répondre aux besoins des jeunes apprentis du lycée de Chef-Boutonne (plus de 2 200 habitants à l'époque) lequel n'avait pas d'internat (1996). C'est la nécessaire articulation entre les projets d'insertion socio-professionnelle des jeunes et les besoins afférents en logement qui a motivé le cœur du projet. L'objectif est de favoriser l'insertion des jeunes par des solutions de logement adaptés (FJT).

C'est quoi aujourd'hui ?

Le projet combine à la fois une diversité des solutions de logement pour les jeunes (Foyer des Jeunes Travailleurs, Centre d'hébergement et de réinsertion sociale, Allocation Logement Temporaire et les Maisons d'Accueil en Moyen-Long séjour, Maison d'accueil de mineurs non-accompagnés), des micro-résidences collectives éclatées, un service de location de cyclomoteurs et une approche pédagogique fondée sur la participation de l'individu au collectif. L'association cherche à animer la vie collective et à faire habiter les jeunes sur le territoire où il loge.

Parties prenantes

L'association est structurée par collèges :

- les habitants du territoire
- les jeunes qui résident dans les résidences
- les représentants de la Communauté de Communes de Mellois en Poitou
- des partenaires "ressources" de l'association
- des propriétaires adhérents

Initiative 2 : Detzenou, Felletin (23)

Où ?

La commune de Felletin est située dans la haute vallée de la Creuse au pied du plateau de Millevaches. Le territoire communal est arrosé par la rivière Creuse. Le territoire a une culture de l'accueil des nouveaux arrivants.



Pour qui ?

Les logements (du F1 au F3) sont à destination de nouveaux arrivants, jeunes, précaires, réfugiés, pouvant être sans attaches sur le territoire, sans droits au RSA ou sans droits tout court.

Pour quoi ?

- Les difficultés rencontrées par chacun·e pour se loger en arrivant dans le territoire. Une partie non négligeable des maisons louables sur Felletin ont été louées d'une manière ou d'une autre par des membres de l'association ou leurs connaissances
- Les expériences d'accueil de personnes exilées chez l'habitant et la difficile équation de l'autonomisation des personnes accueillies dans cette situation
- La participation de membres au Conseil de développement qui s'est attaché à la question de l'accueil de nouvelles personnes et a réalisé une enquête sur l'expérience d'arrivée sur le territoire
- La fin d'une collocation dans Felletin qui contribuait à répondre à la problématique d'accueil de personnes sur un temps court
- Une augmentation sensible du nombre d'initiatives locales et l'anticipation d'une demande croissante
- L'opportunité d'un bâtiment mis en vente aux enchères dans le centre.



C'est quoi aujourd'hui ?

L'association Detzenou rénove une maison du 18e siècle (et son grand jardin) pour en faire 5 logements confortables, en centre bourg. Arriver dans ces conditions sur un territoire rural, où les logements disponibles en location sont rares, souvent indignes et toujours trop coûteux en chauffage, renforce les difficultés. Outre l'accès au logement, l'association veut également favoriser l'installation, qu'elle soit de courte durée ou plus longue, sur le territoire. C'est pourquoi elle prévoit un accompagnement individuel et collectif via la vie de la maison, visant à faire du lien entre les résidents et avec les habitants et acteurs du territoire. Ces réseaux locaux d'habitants et de partenaires construits au fil du temps seront mobilisés pour trouver du travail, faire des rencontres, faire la fête, aider sur des questions administratives, se déplacer, etc.



Parties prenantes

L'équipe est composée d'habitants de Felletin. Detzenou met en place des ateliers collectifs de rénovation et mobilise des financements au travers d'appels aux dons auprès des particuliers (apport financier avec droit de reprise), mobilisation de fond de la région Nouvelle-Aquitaine et de la Fondation Petites Pierres.

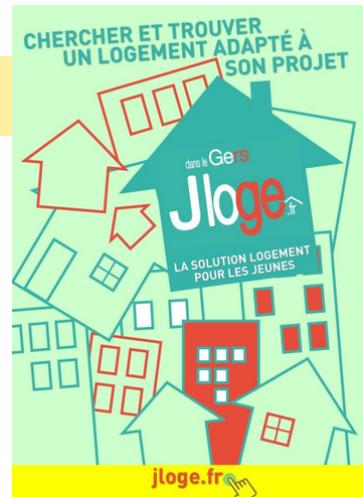


<https://detzenou.wordpress.com/>

Initiative 3 : JLoge (32)

Où ?

Le Gers est un département rural de la région Occitanie dont l'économie est majoritairement axée sur l'agriculture et le tourisme. L'est du département est dans l'orbite de l'aire urbaine toulousaine.



Pour qui ?

Les jeunes qui cherchent à se loger. Les entreprises et les collectivités locales qui cherchent à embaucher. Les propriétaires qui cherchent à louer en toute sécurité.

Pour quoi ?

En 2015, environ 100 jeunes par an ne pouvaient pas être hébergés à la résidence habitat jeune alors qu'ils étaient éligibles. Et ce pour deux raisons : le taux d'occupation de la résidence ou la mobilité ; la localisation de l'emploi trop loin de la résidence située à Auch.

Le projet est de permettre aux jeunes de se loger à proximité des emplois dans des communes où le parc locatif est saturé ou trop cher pour des jeunes en contrat court ou en apprentissage, par l'accompagnement des jeunes et des propriétaires. Cet accompagnement permettant de mettre sur le marché des logements inoccupés mais non mis à la location.



C'est quoi aujourd'hui ?

C'est une plateforme collaborative qui propose, depuis 2018, aux jeunes, des logements aux loyers abordables et de qualité (500 logements référencés sur la plateforme). Ces logements sont proposés par des particuliers du territoire. JLoge assure la mobilisation de ceux-ci, visite tous les logements pour s'assurer qu'ils répondent aux critères de qualité de base d'un logement. Elle accompagne les jeunes dans leurs démarches. Pour accéder à une visite, ils doivent obligatoirement prendre contact avec la conseillère habitat. En 2022 a été créée une agence immobilière à vocation sociale pour les jeunes en forte difficulté. L'agence immobilière a le droit de faire du mandat ce qui permet de sous louer des biens à ce public exclu du marché de la location.



Parties prenantes

Les acteurs du logement des jeunes du département (ALOJEG, UHRAJ, ADIL, Information Jeunesse, Mission Locale, CLAJ, Action logement, ...), les réseaux de propriétaires indépendants, cinq intercommunalités et l'IUT d'Auch. Le modèle économique s'appuie sur une contribution des collectivités au prorata du nombre d'habitants, une convention avec Action Logement, une adhésion des propriétaires (50 euros par an) et des jeunes logés (10 euros d'adhésions + 20 euros de frais de dossier) et la réponse à divers appels à projets.



<https://jloge.fr/>

Initiative 4 : Résidence intergénérationnelle « les trois ruisseaux », Thégra (46)

Où ?

Thégra est une commune rurale du nord du Lot qui compte 484 habitants en 2022. Elle fait partie de la communauté de commune CAUVALDOR.

Pour qui ?

Les jeunes travailleurs (stagiaires, apprentis, saisonniers ...) et les personnes âgées autonomes.



Pour quoi ?

Les logements disponibles sur le territoire sont peu adaptés pour ces deux publics :

- Il manque des logements adaptés au jeunes travailleurs. Le territoire a du mal à pourvoir les emplois sur son territoire.
- Une partie des personnes âgées vivent dans des logements vétustes et sans accessibilité, éloignés des services et avec de faibles liens sociaux.

La résidence a pour objectifs de :

- Etre une solution d'hébergement configurée pour répondre à des besoins spécifiques ;
- Favoriser l'autonomie des personnes accueillies ;
- Proposer un accompagnement social et une aide à l'accès aux services ;
- Favoriser le lien social par son aménagement ;
- Maintenir le plus longtemps les personnes âgées à domicile.



C'est quoi aujourd'hui ?

La résidence sociale propose 14 logements (6 studios meublés T1, 4 logements meublés, 4 logements T3 accessibles pour âgées autonomes avec possibilité de colocation), des locaux communs partagés (salles d'activités, salon, laverie, terrasse) dans un bâtiment écoresponsable.



Parties prenantes

Mairie de Thégra, département du Lot, Cauvaldor (communauté de communes), PETR FIGEAC QUERCY VALLEE DORDOGNE, région Occitanie, Lot habitat, Lot pour toits, préfecture du Lot.



<http://www.thegraenquerchy.com/residence-des-3-ruisseaux.html>

Initiative 5 : Métroloco, Tarnos (40)

Où ?

Sur la placette du Métro à Tarnos au Sud des Landes.

Pour qui ?

Le projet s'adresse aux jeunes de 17 à 26 ans du territoire.

Pour quoi ?

Durant la saison, les coopérants font l'expérience :

- de l'entrepreneuriat sous toutes ses facettes, de la production aux fonctions supports (planning, gestion/comptabilité, etc.) ;
- du modèle coopératif et de l'économie sociale et solidaire ;
- de la participation aux grands enjeux territoriaux, à l'image du travail réalisé sur les circuits alimentaires locaux ;
- de la participation à l'animation culturelle du territoire.



Parties prenantes

Le projet est porté juridiquement par la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Interstices Sud Aquitaine, Coopérative d'Activités et d'Emplois. Il est également piloté par le Comité de Bassin d'Emploi (CBE) du Seignanx et par l'Association Habitat Jeunes Sud Aquitaine (HAJSA). Par ailleurs, le projet bénéficie du soutien des collectivités territoriales. Un collectif de chercheurs documente le projet.

C'est quoi aujourd'hui ?

Le Metroloco est un restaurant géré par des jeunes au sein d'une coopérative à but non lucratif. Le projet se présente comme un outil dédié à la valorisation des compétences des jeunes. Sont recrutés chaque année des coopérants aux profils variés qui apprennent, tout au long de la saison, à gérer une entreprise et à exploiter et mettre à l'épreuve leurs compétences. Le projet a pour objectif de montrer aux jeunes et aux clients qu'ils peuvent avoir un impact sur leur territoire. Le restaurant travaille avec une quinzaine de producteurs, fournisseurs et artisans locaux. 80% des produits qui composent les plats sont bio et/ou locaux. Il participe à l'animation culturelle du territoire en organisant des événements festifs.

 <https://www.interstices-sud-aquitaine.fr/restaurant-metroloco/>

Initiative 6 : Logibus, Tarn (81)

Où ?

Le projet est situé dans le Tarn, porté par Habitat des Jeunes en Albigeois.



Pour qui ?

Les jeunes ruraux ayant des difficultés à accéder au droit au logement et qui ont des difficultés à se déplacer.

Pour quoi ?

Réduire les inégalités auprès des jeunes vivants en milieu rural en les accompagnant et en leur proposant des permanences sur l'ensemble du département pour permettre l'accès aux ressources du Comité pour le Logement Autonome des Jeunes.



C'est quoi aujourd'hui ?

Un minibus aménagé (ordinateurs, tablettes avec connexion internet, téléphones portables, ...), des accompagnateurs et des conseillers sociaux, destiné à parcourir le département du Tarn pour accueillir tout jeune de 16 à 25 ans désireux d'informations sur le logement.

La boutique logement itinérante va à la rencontre des jeunes pour leur apporter des réponses sur l'accès au logement ou le maintien dans le logement.



Parties prenantes

Habitat des Jeunes en Albigeois, URHAJ, CLAJ, Fondation Saint Martin, les collectivités locales.



<https://www.fondation-saint-martin.org/2022/06/28/inauguration-dun-logibus-habitat-jeunes-en-albigeois/>

Initiative 7 : Tiers-lieux jeunesse « La Parallèle », Redon (35)

Où ?

Redon est une petite ville rurale d'Ille-et-Vilaine au sud-est de la Bretagne.

Pour qui ?

Les jeunes du territoire de 16 à 30 ans.

Pour quoi ?

- Être un espace repéré par les jeunes et les partenaires ;
- Être un lieu culturel fort ;
- Être un espace d'expérimentation et de liberté pour et par les jeunes ;
- Participer au maillage territorial et mettre en réseau des acteurs avec au centre les jeunes du territoire.



C'est quoi aujourd'hui ?

Le tiers-lieu Le Parallèle est un espace culturel administré par des jeunes entre 16 et 30 ans. Il est composé d'un hôtel à projets, de parcours d'accompagnement, d'un accueil social et d'un volet recherche et développement.

Il est installé dans un ancien bar PMU fermé depuis trois ans, au cœur de la ville de Redon. Il est ouvert sur l'extérieur. Il n'y a aucune condition pour y être accueilli, s'y engager ou y contribuer, hormis le fait d'avoir entre 16 et 30 ans. Aucune question préalable n'est posée. Il n'y a ni de fiche d'inscription à remplir, ni de carte d'identité demandée, ni de lieu de résidence, ni autorisation parentale, etc. Il n'y a pas d'horaires ni de jours d'ouverture figés.

Des temps ritualisés sont mis en place chaque semaine afin de faciliter la mobilisation et l'accueil de nouvelles personnes. L'espace est modulable, il s'adapte à la façon dont les jeunes souhaitent l'investir. Le lieu est géré collectivement avec les jeunes. Les jeunes peuvent disposer des clés et prendre la responsabilité du lieu en l'absence de professionnels. La posture et l'objectif des professionnels est d'accompagner à faire de manière autonome.



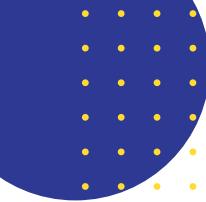
Parties prenantes

La Fédé, Unis-Cité, Osons Ici et Maintenant, la mairie de Redon, Coop Eskemm', Le Fond d'Expérimentation pour la Jeunesse du Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports.



<https://www.lafede.fr/jeunesse/tiers-lieu/>

- ARAGAU Claire, DIDIER-FEVRE Catherine, ROUGE Lionel, « Enfants, adolescents : des pièces maîtresses du puzzle périurbain », Annales de la Recherche Urbaine, 2016, n°111, pp.42-57
 - AMSELLEM-MAINIGUY Yaëlle, Les filles du coin. Vivre et grandir en milieu rural, Presses de Sciences Po, 2021.
 - BRUTEL Chantal, « Entre ville et campagne, les parcours des enfants qui grandissent en zone rurale », Insee Première, n°1888, Janvier 2022.
 - COLY Bertrand, EVEN Danièle, Place des jeunes dans les territoires ruraux, Rapport du CESE, 2017, 198 p.
 - COQUARD Benoît, « Paris ? Jamais de la vie. Goûts et dégoûts territoriaux chez les jeunes ruraux des classes populaires », Savoir/Agir, vol.37, 2016, p.39-45.
 - DIDIER-FÈVRE Catherine, « L'appartenance territoriale des jeunes périurbains. Perdus entre ville et campagne ? », POUR, vol.228, 2015, p.105-112.
 - ESCAFFRE Fabrice, GAMBINO Mélanie, ROUGE Lionel, « Les jeunes dans les espaces de faible densité : d'une expérience de l'autonomie au risque de la 'captivité' », Sociétés et jeunesse en difficulté, 2007, n°4, publication en ligne.
 - GAMBINO Mélanie, « Sois gentil et te fais pas remarquer ! ou comment être jeune avec les autres dans les campagnes ? », POUR, 2016/2, n°230, pp. 55-64.
 - GAMBINO Mélanie, DESMESURE Olivier, « Habiter les espaces ruraux : les enjeux des formes de mobilité des jeunes. Regards interdisciplinaires », Norois, 2014/4 (n°233), p. 25-35.
 - GAMBINO Mélanie. Les mobilités géographiques des jeunes dans les espaces ruraux de faible densité. Analyse (Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire), 2010, 6 p.
 - MÉTAYER Cécile, « Les jeunes dans les territoires ruraux », Les dossiers d'observation du CGET, n° 2, 2014. RENAHY Nicolas, Les Gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale, Paris, La Découverte, 2005.
 - REVERSE Clément, « L'invisible décrochage scolaire des jeunes ruraux », The conversation, Décembre 2021
 - SENCÉBÉ Yannick, « Multi(plies) appartenances en milieu rural », Informations sociales, vol.164, n°2, 2011, p.36-42.
 - VIROT Pauline, « Grandir dans un territoire rural : quelles différences de conditions de vie par rapport aux espaces urbains ? », Etudes et Résultats, n° 1189, DREES, Mars 2021
 - VACHÉE Cécile, RUEL Sophie & DANSAC Christophe, « Invisibilité des jeunes en milieu rural, comment les « jeunes sans Cité » « s'en sortent » ? : Effet des pratiques de citoyenneté sur la mobilité géographique et la reconnaissance sociale » Vie sociale, n°29-30(1), 2020, pp.89-106.
 - VACHÉE Cécile, DANSAC Christophe, RUEL Sophie, & LORÉDO Jean-Pierre, « Jeunesse, Attachements aux Territoires Ruraux, Implications et Mobilités—Une étude sur les jeunes lotois de 11 à 19 ans » en ligne à <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01560463>, 2016, 116 p.
-
- Géographie de la structure par âge en France et son évolution récente :
 - <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/kiosque/2021-2022-rapport-cahier-1-demo-chap-03-01-geographie-de-la-structure-par-age-en-france-et>
 - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277619?sommaire=4318291> (répartition par âge)
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277640?sommaire=4318291>(espérance de vie)
 - Jeunes et territoires <https://injep.fr/publication/qui-sont-les-jeunes-ruraux-caracteristiques-sociodemographiques/>
 - Qui sont les jeunes ruraux? <https://injep.fr/publication/qui-sont-les-jeunes-des-quartiers-de-la-politique-de-la-ville-qpv/>
 - Qui sont les jeunes des quartiers de la Politique de la ville? <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4244375>



Ils ont soutenu et/ou contribué à la réussite de ces journées :



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Aveyron



Questions et compléments auprès de l'Université Rurale Quercy Rouergue
Bâtiment Interactis Chemin de 13 Pierres 12200 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE
05.65.81.26.64 / rechercheaction@urqr.org (Florian BARES)

Actes des journées d'études "habiter un territoire rural
quand on est jeune, ça veut dire quoi ? Sept. 2022 à Figeac